

# *Un fonctionnaire français envisage la possibilité de faire des affaires avec Cuba*

---



Paris, 30 janv (RHC) Le juriste français et ancien haut fonctionnaire français Matthias Fekl a déclaré ce mardi que des liens économiques avec Cuba sont possibles, malgré l'impact de l'extraterritorialité du blocus nord-américain, une politique à laquelle il a demandé des réponses de la part de l'Union européenne (UE).

Nous voyons une situation très compliquée sur l'île, mais les entreprises françaises sont toujours présentes, des petites aux moyennes et grandes, de manière importante et dans divers secteurs, certaines d'entre elles ayant une coopération de longue date, a-t-il déclaré à Prensa Latina.

Selon le secrétaire d'État au commerce extérieur et à la promotion du tourisme entre 2014 et 2017, les lois nord-américaines telles que Helms-Burton (1996) imposent des conditions très particulières aux relations avec Cuba en raison de leur portée extraterritoriale.

En ce sens, il a insisté sur le fait qu'elles n'entravent pas l'activité économique, bien qu'elles suggèrent des analyses juridiques strictes, en plus du respect par les hommes d'affaires et les investisseurs des normes locales et internationales, comme dans tout autre cas.

Face à ce problème de l'extraterritorialité du droit, il est important et nécessaire que l'UE applique des mécanismes pour accompagner ses entreprises dans la nation antillaise et dans le monde en général, en leur fournissant un cadre juridique protecteur, a déclaré l'ancien ministre de l'Intérieur sous l'administration du président François Hollande (2012-2017).

M. Fekl a été l'un des acteurs du rapprochement de la France avec Cuba depuis la visite de François Hollande à La Havane en 2015, suivie de la visite du dirigeant Raúl Castro sur le sol français en 2016, au cours de laquelle des accords et des mécanismes de collaboration ont été signés.

La veille, le juriste figurait parmi les intervenants à l'Assemblée nationale lors d'un colloque organisé par le groupe d'amitié France-Cuba de la chambre basse et l'Institut des hautes études sur l'Amérique latine (Iheal) pour promouvoir un renforcement de la présence des entreprises gauloises sur l'île caribéenne, au bénéfice de sa population.

La réunion s'est déroulée en présence de parlementaires, d'entrepreneurs français ayant une expérience du marché cubain, d'associations de coopération et de solidarité et de représentants de l'Agence française de développement (AFD) et de la branche internationale du Mouvement des entreprises de France (Medef), ainsi que de l'ambassadeur de Cuba, Otto Vaillant.

Un consensus général s'est dégagé sur les opportunités d'affaires offertes par la plus grande des Antilles et sur les obstacles posés par le blocus et la réinscription de Cuba sur la liste unilatérale américaine des pays soutenant le terrorisme (Source:PL).



**Radio Habana Cuba**